



Pv tel au volant devant feu rouge

Par **ben**, le **05/10/2011** à **17:11**

Bonjour,

Je suis passé devant la préfecture de police où je me suis arrêté devant un feu rouge. J'ai pris mon iPhone pour regarder le GPS parce que j'étais perdu. Un policier était garé à côté de moi avec sa moto et il m'a dit que le téléphone me coûterait deux points et là, je réponds : je regardais juste le GPS, je suis perdu.

le policier : je vous dis et je vous informe que le tel : 2 points.

je réponds : je m'excuse alors.

le policier : voilà, je vous le dis." et il est parti sans me verbaliser sans prendre l'immatriculation de ma voiture.

J'étais en sueur et suis rentré chez moi.

Ma question : est-ce que je recevrai un PV avec retrait de points ou pas ou c'était juste un rappel à l'ordre ?

Merci pour votre aide

Par **mimi493**, le **05/10/2011** à **17:15**

A priori vous n'allez rien recevoir, c'était un avertissement.
C'est le problème avec les téléphones multi-usages

Par **ben**, le **05/10/2011** à **17:25**

Merci pour votre réponse rapide, vous m'avez rassuré..merci

Par **Tisuisse**, le **05/10/2011** à **18:51**

Bonjour ben,

Ce n'est pas seulement le fait de téléphoner en conduisant qui est verbalisable, c'est le fait de "tenir un téléphone en main alors qu'on est au volant". Donc, comme le problème des appareils portatifs à multi-usages ne permet pas de déterminer si lme conducteur téléphone ou non, il vaut mieux se garer et consulter son GPS à l'arrêt.

A mon humble avis, le policier n'a fait que vous rappeler la loi et rien d'autre. S'il avait voulu vous verbaliser, il l'aurait fait sur place, donc pas d'inquiétude.